

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 août 2019 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Sont absents : Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Activité de formation pour le directeur général (AMP et jurisprudence en gestion municipale)
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
 - 8.2. ~~CSPQ – Regroupement d'achats – Produits pétroliers 2020-2023~~
 - 8.3. Ouverture du poste de journalier à la suite du départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion
 - 8.4. Affectation temporaire d'employés à la suite du départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion
 - 8.5. Stationnement le long de la rue de la Mer (interdiction de 23 h à 7 h)
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Groupe Bouffard – Réouverture du contrat pour le tri des matières recyclables
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Plainte en lien avec la propriété située au 146 route 297
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Achat d'un coffre à jouets et d'une petite étagère pour la bibliothèque municipale
 - 11.2. Félicitations aux membres du Comité organisateur des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables
 - 11.3. Participation et planification de la semaine de la municipalité
 - 11.4. Approbation des états financiers vérifiés 2018 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Entente concernant l'organisation d'un service de surveillance dans les locaux de l'école
 - 13.2. Embauche de la responsable du service de surveillance dans les locaux de l'école Assomption
 - 13.3. Établissement des modalités relatives à l'implantation du service de surveillance 2019-2020
 - 13.4. Demande pour l'instauration d'un programme de subvention de couches lavables
 - 13.5. Appel d'offres pour la cession de la vidange mobile pour véhicules récréatifs
 - 13.6. Demande d'un avis juridique – Service de surveillance dans les locaux de l'école
 - 13.7. Lettre de remerciement à Monsieur George Fillion pour ses années de services
 - 13.8. Travail de la coordonnatrice en loisir

- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de l'assemblée

2019-148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 5 août 2019 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

2019-149 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2019

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 8 juillet dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 8 juillet 2019 à que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2019-150 APPROBATION DES COMPTES AU 31 JUILLET 2019

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2019;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 juillet 2019 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	61 570.33	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #500660 au #500689)	20 759.54	\$
Total des comptes	82 329.87	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

6.1. *Activité de formation pour le directeur général (AMP et jurisprudence en gestion municipale)*

2019-151 ACTIVITÉ DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant le programme de perfectionnement offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à l'activité de perfectionnement suivant :

- « **L'arrivé en scène de l'Autorité des marchés publics et Jurisprudence en gestion municipale** » offerte par l'ADMQ qui aura lieu à Matane le 16 octobre 2019 au montant de 316 \$ plus les taxes;

Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1 Appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal

2019-152 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PROPANE

Considérant que le contrat de vente à prix fixe pour l'approvisionnement en propane avec Propane Supérieur vient à échéance le 30 septembre prochain;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane. Un prix fixe au litre livré sera demandé et devra être valide jusqu'au 30 septembre 2020. Le soumissionnaire devra fournir les réservoirs nécessaires. Les invitations seront lancées aux entreprises suivantes :

- Sonic Propane;
- Supérieur Propane;
- Solugaz Propane.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 3 septembre 2019 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

~~8.2. CSPQ – Regroupement d'achats – Produits pétroliers 2020-2023~~

8.3. Ouverture du poste de journalier à la suite du départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion

2019-153 OUVERTURE DU POSTE DE JOURNALIER PERMANENT

Considérant le départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion qui agissait à titre de journalier permanent;

Considérant que ce départ sera effectif le 10 août 2019;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'ouvrir le poste de journalier permanent selon les conditions suivantes :

- L'offre d'emploi se résume comme suit :
 - Participe aux réparations et à l'entretien général des chemins municipaux;
 - Effectue l'entretien des terrains, des parcs et des équipements de plein air de la municipalité;
 - Effectue l'entretien général des bâtiments municipaux;

- Effectue l'entretien de la patinoire municipale;
 - Effectue la surveillance du centre communautaire selon l'horaire établi;
 - Opère certaines machineries à l'occasion;
 - Aide à l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout;
 - Aide au garage municipal lors des travaux d'entretien et de réparation de la machinerie;
 - Effectue toute autre tâche connexe.
- Le poste est à temps plein et permanent (40 heures par semaine);
 - Le taux horaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur (classe 6, salaire variant de 14,26 \$ à 17,82 \$);
 - Le poste sera ouvert aux candidatures par la diffusion d'un publipostage distribué sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables;
 - L'offre d'emploi sera également inscrite sur le site Internet d'Emploi Québec et de la municipalité;
 - La réception des offres de service et des curriculum vitae se fera jusqu'au 26 août 2019.

L'offre d'emploi telle que préparée et remise aux membres du conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier est acceptée.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à effectuer une présélection des candidats au besoin et à planifier les entrevues d'embauche. Les membres du conseil municipal seront invités à participer aux entrevues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4. *Affectation temporaire d'employés à la suite du départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion*

2019-154 AFFECTATION TEMPORAIRE POUR LA CONCIERGERIE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

Considérant le départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion qui agissait à titre de journalier permanent;

Considérant que ce départ sera effectif le 10 août 2019;

Considérant qu'il a lieu de prévoir le personnel requis pour l'entretien du centre communautaire Gabriel-Raymond;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'affecter pour une période indéterminée Madame Jacinthe Fournier à titre de concierge pour le centre communautaire Gabriel-Raymond en raison de 8 heures par semaine. En période de vacances ou en congés de maladie, cette dernière sera remplacée par Madame Line Morin conformément à la résolution #2016-089.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2019-155 AFFECTATION TEMPORAIRE DE JOURNALIERS

Considérant le départ à la retraite de Monsieur Georgie Fillion qui agissait à titre de journalier permanent;

Considérant que ce départ sera effectif le 10 août 2019;

Considérant qu'il a lieu de prévoir le personnel requis au service des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'affecter pour une période indéterminée et selon les besoins de main-d'œuvre et les disponibilités de chacun les personnes suivantes :

- Monsieur Daniel Gamache à titre d'opérateur journalier pour le service des travaux publics et selon la rémunération prévue à la résolution #2018-236;
- Monsieur Julien Bélanger à titre de journalier pour le service des travaux publics et selon la rémunération prévue à la résolution #2018-110.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.5. *Stationnement le long de la rue de la Mer (interdiction de 7 h à 23 h)*

2019-156 STATIONNEMENT INTERDIT POUR LES VÉHICULES SUR LA RUE DE LA MER

Considérant qu'il est souhaitable de concilier la qualité de vie des résidents et sécuriser la circulation des automobilistes sur la rue de la Mer;

Considérant que le conseil municipal peut interdire le stationnement de véhicules sur un chemin public ou dans un stationnement municipal par voie de résolution adoptée conformément au chapitre 9 du *Règlement numéro 2019-02 sur la qualité de vie*;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'interdire le stationnement de nuit des véhicules sur la rue de la Mer entre 23 h et 7 h et également pour une période de plus de 2 heures en journée. Le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est autorisé à installer une signalisation adéquate dans les secteurs problématiques de la rue de la Mer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1. *Groupe Bouffard – Réouverture du contrat pour le tri des matières recyclables*

2019-157 TRI ET CONDITIONNEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES – DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables est liée par contrat de service avec Bouffard Sanitaire inc. pour le tri et le traitement de ses matières recyclables sur son territoire;

Considérant que ce contrat a été octroyé suivant un appel d'offres sur invitation;

Considérant que ce contrat est d'une durée de 3 ans et est valide jusqu'au 31 décembre 2021;

Considérant la crise sévissant présentement sur le marché québécois des matières recyclables, laquelle était par ailleurs imprévisible, il est essentiel et urgent de revoir les modalités financières prévues à ce contrat de service des matières recyclables;

Considérant que Bouffard Sanitaire inc. nous a signifié le besoin réel et urgent de modifier le contrat pour assurer la poursuite des opérations de leur centre de tri de Mont-Joli;

Considérant qu'en vertu de l'article 938.1 du Code municipal du Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut, aux conditions qu'elle détermine et sur demande d'un organisme municipal, permettre à une municipalité d'octroyer un contrat, ou en permettre la modification, et ce, de gré à gré;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit présenter une demande de dispense afin d'être autorisée à modifier de gré à gré les coûts du contrat avec Bouffard Sanitaire inc.;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu :

Que la Municipalité de Baie-des-Sables présente à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation une demande de dispense, conformément à l'article 938.1 du *Code municipal du Québec* afin d'être

autorisée à modifier de gré à gré les modalités financières contenues au contrat de gestion des matières recyclables octroyé à Bouffard Sanitaire inc.

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, soit autorisé à entreprendre toutes démarches et à signer tous les documents requis en ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1. Plainte en lien avec la propriété située au 146 route 297

2019-158 PLAINTES FORMULÉES PAR DES PROPRIÉTAIRES SITUÉS SUR LA ROUTE 297

Considérant les nombreuses plaintes formulées de part et d'autre des propriétaires situés au 145 et 146 route 297 à Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Matanie afin d'inspecter les propriétés situées au 145 et 146 route 297 à Baie-des-Sables afin de faire les vérifications et interventions nécessaires à l'application et au respect de la réglementation en matière d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. Achat d'un coffre à jouets et d'une petite étagère pour la bibliothèque municipale

2019-159 ACHAT D'UN COFFRE À JOUETS ET D'UNE ÉTAGÈRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Considérant l'entente verbale intervenue entre le comité de la bibliothèque municipale et la direction générale qui consiste à remplacer l'étagère en mélamine de 48 pouces et le porte-revues par un coffre à jouets sur roulettes et une étagère en métal de 24 pouces;

Considérant que ceci permettrait de dégager les fenêtres de la salle municipale;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de prévoir les dépenses suivantes au programme triennal des immobilisations pour l'année 2020 :

- Un coffre à jouets sur roulettes pour la bibliothèque municipale au coût approximatif de 300 \$ plus les taxes;
- Une étagère en métal de 24 pouces au coût approximatif de 1 000 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2. Félicitations aux membres du Comité organisateur des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables

2019-160 FÉLICITATIONS AUX MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 150^E ANNIVERSAIRE DE BAIE-DES-SABLES ET AUX BÉNÉVOLES

Considérant que les festivités du 150^e anniversaire de Baie-des-Sables qui se sont déroulées du 20 au 28 juillet 2019 ont connu un vif succès;

Considérant l'ampleur du travail effectué par les membres du comité organisateur pour la préparation et la réalisation des activités proposées;

Considérant que le comité organisateur est composé des membres suivants : Madame Huguette Marcoux, Monsieur Éric Chamberland, Monsieur André Charrette, Monsieur Martin Charest, Monsieur Jacques Couillard, Madame Diane Lavoie, Monsieur Sébastien Santerre et Madame Yolaine Turcotte;

Considérant l'implication de nombreux bénévoles à la réussite de ces célébrations;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de féliciter, remercier et souligner tout le travail accompli par les membres du comité organisateur ainsi que l'implication de nombreux bénévoles. Tous ces gens, par leur contribution, ont permis de faire de ces festivités un très grand succès. De très beaux souvenirs impérissables ont été créés lors de cette semaine de Fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. Participation et planification de la semaine de la municipalité

2019-161 PARTICIPATION À LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant le désir du conseil municipal de participer à la semaine de la municipalité qui aura lieu du 8 au 14 septembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables participe à la semaine de la municipalité en organisant les activités suivantes :

- Inviter la population à un 6 à 8 le vendredi 13 septembre 2019 à la salle du centre communautaire Gabriel-Raymond;
- Offrir le vin et les breuvages aux personnes présentes;
- Lancer une invitation spéciale aux nouveaux arrivants et aux parents des nouveau-nés (invitation d'inscription dans le bulletin municipal);
- Offrir aux nouveaux arrivants une tournée de la municipalité en autobus le samedi 14 septembre 2019 afin de leur faire connaître les attraits et services offerts à Baie-des-Sables (inscription requise);
- Mettre à la disponibilité des gens un dépliant d'information avec les différents groupes communautaires ainsi que la carte socio-économique de Baie-des-Sables;
- Inviter les producteurs agricoles locaux à offrir leurs produits du terroir (dégustation);
- Effectuer la remise officielle des commandites dans le cadre du Fonds Innergex (diaporama);
- Faire la promotion de ces activités dans le bulletin municipal.

La directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sera responsable de la planification et de la préparation de cet événement. S'il y a lieu, un permis de boisson alcoolisée sera demandé auprès de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4. Approbation des états financiers vérifiés 2018 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables

2019-162 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que le conseil municipal doit approuver chaque année les états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des états financiers vérifiés 2018 tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter les états financiers vérifiés 2018 de l'Office municipal d'habitation ayant un déficit d'exercice de 53 167 \$ et une contribution municipale de 5 317 \$. De plus, le volet AccèsLogis termine l'exercice avec un surplus de 7 883 \$ et une contribution municipale au programme de supplément au loyer de 4 130 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. *Divers*

13.1. Entente concernant l'organisation d'un service de surveillance dans les locaux de l'école

2019-163 ENTENTE CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE SURVEILLANCE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Considérant l'accord de principe avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CSMM) concernant l'organisation d'un service de surveillance par la Municipalité de Baie-des-Sables à l'intérieur des locaux de l'école en vertu de la résolution #2019-128;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire organiser un service de surveillance dans les locaux de l'école Assomption au bénéfice des citoyens dont les enfants fréquentent cet établissement;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

- D'abroger la résolution #2019-144 relative au service de garderie municipale;
- De demander les modifications suivantes au projet d'entente :
 - Ajouter le local informatique et la bibliothèque à l'article 2.1 des lieux prêtés;
 - Modifier les heures d'ouverture possible entre 6 h et 18 h 30 de l'article 6.9 des services offerts par la municipalité;
 - Remplacer les mots « service de garderie municipale » par « service de surveillance ».
- D'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à signer, au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées, l'Entente concernant l'organisation d'un service de surveillance à l'intérieur des locaux de l'école Assomption.

Que le directeur général soit autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de mettre en œuvre ce service de surveillance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.2. Responsable du service de surveillance dans les locaux de l'école Assomption

2019-164 ENGAGEMENT DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE SURVEILLANCE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Considérant l'ouverture du poste de responsable du service de garderie municipale en vertu de la résolution #2019-145;

Considérant que le poste a été changé pour responsable du service de surveillance en vertu de la résolution #2019-163

Considérant que nous avons reçu trois (3) curriculums vitae et que des entrevues ont été passées à deux (2) candidates;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'embaucher Madame Joannie Fournier à titre de **responsable du service de surveillance** dans les locaux de l'école Assomption selon les conditions suivantes :

- Le poste est à **temps partiel** et pour la durée de l'année scolaire 2019-2020;

- L'engagement débute le 26 août 2019 et se termine le 19 juin 2020 inclusivement sous réserve d'une période de probation de 3 mois se terminant le 26 novembre 2019;
- L'horaire de travail sera de **20 heures par semaine**;
- Le salaire est fixé à 18 \$ de l'heure;
- La responsable du service de surveillance agira sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, ou à son absence, de la directrice générale adjointe;
- Sans s'y limiter, ses tâches et ses responsabilités se résument comme suit :
 - Planifier, organiser et animer diverses activités éducatives et récréatives visant à stimuler le développement physique, affectif, intellectuel, social et culturel des enfants;
 - Identifie les besoins matériels nécessaires à la réalisation de ces activités;
 - Prends soin du matériel mis sous sa responsabilité;
 - Vérifie l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et avise son supérieur de tout problème;
 - Assure la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité;
 - Règle toute situation conflictuelle mineure et si le problème persiste ou s'aggrave, avise son supérieur (indiscipline, violence, vandalisme);
 - Complète le rapport des événements au besoin;
 - Reçois les inscriptions des participants et complète les fiches de présence;
 - Effectue toute autre tâche jugée pertinente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.3. Établissement des modalités relatives à l'implantation du service de surveillance 2019-2020

2019-165 ÉTABLISSEMENTS DES MODALITÉS RELATIVES À L'IMPLANTATION DU SERVICE DE SURVEILLANCE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Considérant le désir du conseil municipal de mettre en place un service de surveillance dans les locaux de l'école Assomption au bénéfice des citoyens, dont les enfants, fréquentent cet établissement;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'établir les modalités suivantes pour le service de surveillance pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Invitation aux parents de Baie-des-Sables à inscrire leurs jeunes. L'invitation sera lancée par le biais du bulletin municipal, d'un communiqué qui sera transmis à l'école, sur le site Internet de la municipalité et la page Facebook du Service des loisirs de Baie-des-Sables et Métis-sur-Mer;
- Clientèle admissible : jeunes âgés de 4 à 12 ans;
- Période d'inscription : du 12 août au 6 septembre 2019;
- Fiche d'inscription à compléter, à signer par les parents et à remettre au bureau de la municipalité;
- Période d'opération : du 26 août 2019 au 19 juin 2020 (40 semaines en tenant compte des congés du temps des Fêtes et de la semaine de relâche);
- Le service de surveillance est fermé lors des congés prévus au calendrier scolaire et lorsque l'établissement est fermé (tempête, bris, etc.);
- Frais d'inscription de 50 \$ par enfant par semaine (2 000 \$ par enfant pour l'année scolaire) sans égard au nombre de journées de fréquentation, payable à chaque mois (Règlement de tarification numéro 2018-05 à modifier). La tarification est fixée afin d'atteindre le plus près possible l'équilibre budgétaire du service (utilisateur-payeur). Le coût d'opération du service est actuellement évalué à 500 \$ par semaine (20 000 \$ par année scolaire);
- Horaire d'ouverture : 7 h à 8 h 20 et 15h20 à 18 h (4 h par jour);
- Des pénalités de 10 \$ par tranche de 15 minutes de retard seront imposées aux parents ne respectant pas l'horaire d'ouverture ou de fermeture du service de surveillance;
- Un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de surveillance sera remis aux parents utilisateurs. Ce document devra notamment contenir de l'information sur les points suivants :
 - Inscription et fréquentation;

- Horaire d'ouverture;
 - Tarification et conditions de paiement;
 - Accueil et départ;
 - Orientations et valeurs privilégiées;
 - Règle de vie commune;
 - Repas et collations;
 - Mesures de santé et de sécurité;
 - Période de travaux scolaires.
- Une fiche des présences sera également complétée par la responsable ainsi qu'un registre des évènements selon les besoins.

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution et assurer le bon fonctionnement du service de surveillance et cela, en collaboration avec la responsable du service et les représentants de l'école Assomption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.4. Demande pour l'instauration d'un programme de subvention de couches lavables

2019-166 INSTAURATION D'UN PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Considérant qu'une demande écrite pour l'instauration d'un programme de subvention à l'achat de couches lavables a été formulée par Madame Jade Lévesque Fortin;

Considérant le désir du conseil municipal de mettre en place un programme de subvention à l'achat de couches lavables afin de réduire l'empreinte écologique en lien avec l'utilisation des couches jetables et encourager l'utilisation de couches réutilisables par les jeunes familles;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'instaurer un programme de subvention à l'achat de couches lavables selon les modalités suivantes :

- Le demandeur doit résider sur le territoire de Baie-des-Sables;
- Le demandeur doit être le père, la mère ou le tuteur d'un enfant âgé de moins d'un (1) an;
- Le demandeur doit avoir fait l'achat de vingt (20) couches lavables et réutilisables neuves à l'intérieur de la première (1^{re}) année de l'enfant;
- Le demandeur doit faire la preuve de son admissibilité et fournir les documents requis au soutien de sa demande.
- La subvention municipale maximale est de 100 \$ par demande jusqu'à concurrence du coût d'achat des couches lavables.

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution et à rédiger le formulaire de demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.5. Appel d'offres pour la cession de la vidange mobile pour véhicules récréatifs

2019-167 DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LA CESSION DE LA VIDANGE MOBILE POUR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Considérant l'achat d'une vidange mobile pour véhicules récréatifs à la suite de l'aménagement du camping temporaire sur la rue des Souvenirs lors des festivités du 150^e anniversaire de Baie-des-Sables;

Considérant qu'il est nécessaire de disposer ce réservoir mobile devenu excédentaire;

Considérant l'article 6.1 du *Code municipal du Québec* relatif à l'aliénation de bien par une municipalité;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'aliéner par soumissions publiques la vidange mobile pour véhicules récréatifs de marque Thetford Smart Tote II modèle 27LX. La mise minimale est fixée à 200 \$.

Il est également résolu d'afficher la demande de soumissions publiques par avis public, à l'affichant dans le journal « Brick à Brack », les sites Internet « Kijiji » et « LesPacs ».

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution et à rédiger le formulaire de soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.6. Demande d'un avis juridique – Service de surveillance dans les locaux de l'école

2019-168 DEMANDE D'UN AVIS JURIDIQUE – SERVICE DE SURVEILLANCE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Considérant le désir du conseil municipal de mettre en place un service de surveillance dans les locaux de l'école Assomption au bénéfice des citoyens, dont les enfants, fréquentent cet établissement;

Considérant qu'il a lieu de valider cette initiative par un conseiller juridique;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à demander un avis juridique sur la légalité du service de surveillance des enfants par la municipalité dans les locaux de l'école Assomption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.7. Lettre de remerciement à Monsieur George Fillion pour ses années de services

2019-169 LETTRE DE REMERCIEMENT À MONSIEUR GEORGIE FILLION POUR SES ANNÉES DE SERVICES

Considérant que Monsieur Georgie Fillion a travaillé pour la Municipalité de Baie-des-Sables pendant deux (2) périodes au cours de sa vie;

Considérant que la dernière période totalise six (6) années de services à servir les citoyens de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de remercier Monsieur Georgie Fillion pour toutes ses années de service au sein de la Municipalité de Baie-des-Sables. Une lettre de remerciement lui sera transmise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.8. Travail de la coordonnatrice en loisir

Le maire profite de l'occasion pour souligner le travail sur le terrain de la coordonnatrice en loisir, Madame Daphné St-Onge, lors de Métis en Fêtes la fin de semaine dernière.

14. Période de questions du public

Aucune question n'a été soulevée par le public.

15. Levée de l'assemblée

2019-170 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de lever la séance à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire